

Allocution de Nicolas Hommel à la fin de la présidence de Helmut Sigrist (Bruxelles, 22 décembre 1978)

Légende: Allocution de Nicolas Hommel, secrétaire général du Conseil des Communautés européennes de 1973 à 1980, à l'occasion de la fin de la présidence allemande du Conseil, le 22 décembre 1978 à Bruxelles. Dans son discours d'hommage à Helmut Sigrist, représentant permanent de la République fédérale allemande et président sortant du Coreper, Nicolas Hommel analyse de façon critique les rapports de la présidence avec le secrétariat général dans l'organisation des travaux du Conseil.

Source: Allocutions, messages de fin d'année de Monsieur Nicolas Hommel, Secrétaire Général du Conseil des Communautés Européennes, 1973-1980. [s.l.]: [s.d.].

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_nicolas_hommel_a_la_fin_de_la_presidence_de_helmut_sigrist_bruelles_22_de_cembre_1978-fr-e61c7486-a227-4007-9677-ce1a4acbec38.html

Date de dernière mise à jour: 18/08/2015

Allocution de Nicolas Hommel (Bruxelles, 22 décembre 1978)

REUNION DU COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (II)

Bruxelles, le 22 décembre 1978

Fin de la présidence de S.E. l'Ambassadeur Helmut SIGRIST
Représentant Permanent de la République fédérale d'Allemagne

Monsieur le Président,

Mes propos d'aujourd'hui ne vont pas ressembler à ceux que je tiens habituellement en pareille circonstance. La raison n'en est pas qu'il serait ennuyeux ou difficile de jouer constamment des variations sur un même thème, mais plutôt parce que je ressens le profond besoin, à l'occasion de la fin de la présidence allemande, de faire certaines observations sur le rôle et les possibilités du Secrétariat ainsi que sur la responsabilité du Secrétaire Général lui-même. Ceci ne va pas m'empêcher de commencer par rendre hommage à votre présidence.

Vous avez placé votre présidence sous un leitmotiv prometteur : «Nötiges tun, Möglichen versuchen», c'est-à-dire «faire le nécessaire, tenter le possible». Et pour donner à cette orientation sa vraie portée, vous avez eu un peu plus tard ces paroles bien sages : «Man darf alle Hoffnungen haben, aber keine Illusionen», c'est-à-dire «il est permis d'avoir tous les espoirs, mais pas d'illusions». Ces phrases sentencieuses paraissaient au Secrétariat Général être une approche bien réaliste et positive de la présidence et ouvrir la perspective de jours quelque peu meilleurs.

Le début, en effet, a été prometteur. Vous aviez mobilisé une infrastructure importante se composant de personnes hautement qualifiées et humainement agréables. Ensuite, les priorités données à votre action répondaient exactement au thème proclamé au départ. Peu à peu cependant, la difficulté des problèmes et la volonté de réussir ont développé une dynamique qui a conduit à la surcharge des deux derniers mois.

Ce déroulement des événements, Monsieur le Président, vous l'avez vécu comme témoin, comme victime, et quelque peu comme régisseur. Je vous ai beaucoup admiré pendant tout ce temps, et pour des raisons multiples. Vous étiez pendant cette période parfois tumultueuse un Président qui, quant au fond, savait exactement où il voulait aller. Grâce à votre art de donner à vos propos une formulation nuancée, les débats ont pu déboucher sur des conclusions transparentes et compréhensibles.

Votre sérénité n'a pas été moins impressionnante. Je ne me souviens pas avoir jamais remarqué dans votre conduite des débats une quelconque nervosité, voire la moindre impatience. Cela vous a été possible parce que vous vous placiez au-dessus des problèmes purement organisationnels, et vous avez de ce fait réussi à conserver entière votre disponibilité pour le fond même de votre activité de Président. Cette sérénité aussi a marqué vos rapports avec votre environnement, c'est-à-dire vos collaborateurs et surtout le Secrétariat.

Votre manière d'être, aimable, apaisante, sympathique, n'a en rien nui à votre autorité, au contraire, elle a réussi à dégager des prestations qu'un comportement plus impérieux, plus catégorique n'aurait jamais réussi à produire. Il s'ensuit que nonobstant la phase finale surchargée de la présidence, la sympathie dont vous jouissez au Secrétariat Général a pu rester intacte. Car en fin de compte, vous, autant que nous, étiez la victime d'orientations et de décisions qui n'étaient pas entre les mains de la Représentation Permanente. Sinon, certaines manifestations qui n'avaient pas leur raison d'être dans la réalisation du nécessaire ou dans la tentative du possible n'auraient pas eu lieu.

Il y a quelques jours, M. François-Poncet et M. Jenkins ont rendu un hommage mérité à la prestation impressionnante de la présidence allemande. On n'oubliera jamais que pendant la présidence allemande le Système Monétaire Européen est né, que les négociations avec la Grèce ont été menées à terme au moment voulu, que la présidence allemande s'est efforcée avec bonheur à amortir les difficultés inhérentes aux NCM

et à la renégociation de l'accord de Lomé, on n'oubliera pas d'avantage qu'elle a mené adroitement une épreuve délicate dans cette question éminemment sensible que sont les relations entre le Conseil et le Parlement Européen.

Bien que la présidence soit théoriquement indivisible, le centre de gravité de son activité se situe au niveau de la préparation des travaux du Conseil, donc au Coreper. La conception idéale que le Coreper dans ses deux formations se tienne à deux jours bien déterminés, a été mise fort à mal pendant les trois derniers mois. C'est à votre crédit qu'il faut porter le bienfait d'avoir, à quelques exceptions près, assuré au Coreper II une existence normale et humaine. Pour cela, au nom de tous mes collaborateurs concernés, je vous sais infiniment gré.

Dans le passé, il y a eu des situations où j'ai cru, en vertu de ma responsabilité, devoir faire quelques discrètes allusions sur les limites des possibilités du Secrétariat. Pendant la présidence qui s'achève, la surcharge pendant les deux derniers mois a cependant été telle que je ne puis m'empêcher d'en dire un mot. Non pas à titre de reproche pour ce qui est révolu, mais plutôt comme une indication pour l'avenir dont je crois pouvoir espérer des jours meilleurs.

Je porte une double responsabilité. A l'égard du Conseil, d'abord. Je crois la prendre au sérieux et j'en fais sentir tout le poids à tous ceux qui, des sous-sols jusqu'aux étages dits «nobles», participent à la charge de vous servir au mieux. Je la porte à l'égard du personnel aussi auquel je ne cesse de rappeler que ses devoirs se situent au niveau de sa situation matériellement privilégiée. Cependant, dans l'exercice de cette responsabilité, je voudrais garder bonne conscience.

J'ai dans le passé gardé un silence poli quand je sentais les sessions du Conseil s'agglutiner sur les mêmes dates comme si celles-ci étaient dotées d'un magnétisme magique. Durant la présidence qui se termine, ce phénomène s'est reproduit avec une régularité inquiétante. J'ai l'esprit ouvert aux raisons variées qui peuvent aboutir à ce genre de situation. Face à une répétition excessive, je ne puis cependant pas m'empêcher de croire que la fonction de l'organisation et de l'intendance ne s'exerçait pas là où elle aurait dû. Non pas à cause d'une carence dans le chef de ceux qui en ont la charge sur place, mais du fait d'un déplacement de certaines compétences vers les capitales. Je veux bien admettre que les inspireurs lointains sont de bonne foi. Seulement ne connaissant pas toujours très bien les rouages de cette mécanique qu'est le Secrétariat Général, leurs exigences contradictoires, souvent excessives et défiant toute coordination, imposent des efforts dont l'effet répétitif dépasse parfois nos moyens.

Je suis le premier à être profondément désolé si les prestations du Secrétariat sont jugées inadéquates ou déficientes. Ma tendance naturelle - et on ne manque pas de me la reprocher - est de chercher la responsabilité non pas en dehors mais au sein du Secrétariat Général. Et cependant, à bien y réfléchir, est-ce étonnant qu'un appareil sollicité par quatre Conseils se déroulant en même temps aux heures les plus diverses du jour et de la nuit se grippe ou ait de simples défaillances pour lesquelles on me tient, hélas, rigueur ?

Les circonstances ont voulu que la relative inadéquation du Secrétariat Général soit apparue aussi clairement. Le rythme de travail du Conseil voudrait que son Secrétariat ait quelque surcapacité pour faire face sans heurts aux situations critiques. Cet argument n'a jamais trouvé le moindre écho devant les autorités budgétaires. Le Conseil veut, en ce qui le concerne, donner l'exemple. Etant donné cependant les particularités de la procédure budgétaire, le résultat est que l'exemple ne porte pas et que le Secrétariat Général reste le «parent pauvre». C'est pourquoi, en la présente circonstance qui est en dehors de tout débat budgétaire, je trouve l'occasion pour porter devant vous, par anticipation, un problème qui mérite toute attention à votre niveau.

Je me rends compte du caractère inhabituel de mon propos. La sérénité de la veille de Noël aurait peut-être voulu que je me taise encore une fois. La sincère sympathie dont vous jouissez aurait aussi été une raison pour me limiter, comme il est d'usage, à des propos moins spontanés. Si j'ai dérogré à cette sainte règle, c'est que, en mon âme et conscience, j'ai voulu m'acquitter d'une tâche.

Votre personne est complètement étrangère au problème que j'ai soulevé. Dans la mesure où l'organisation des travaux dépendait de vous, ceux-ci étaient parfaitement ordonnancés. Vous laisserez, ensemble avec vos collaborateurs, le souvenir d'une présidence réussie, empreinte d'autorité certes, mais aussi de beaucoup de charme et de chaleur humaine. C'est une chose à laquelle mes collaborateurs, autant que moi-même, nous avons été très sensibles.

Ceci étant dit, je voudrais au nom du Secrétariat Général vous présenter à vous, à votre famille et à tous vos collaborateurs, mes vœux chaleureux pour un Joyeux Noël et une heureuse année nouvelle.